

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 12 mai 2014 portant nomination
au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques**

NOR : DEVP1410336A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 mai 2014, est nommé membre du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques, dans la catégorie des représentants des intérêts des exploitants des installations, sur proposition du Mouvement des entreprises de France, suppléant en charge des affaires relatives aux canalisations : M. Daniel HORN en remplacement de M. Marcel WELFRINGER, appelé à d'autres fonctions.